

JSFS

## Bibliographie

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 134, n° 3 (1993),  
p. 63-72

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1993\\_\\_134\\_3\\_63\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1993__134_3_63_0)

© Société de statistique de Paris, 1993, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III

## BIBLIOGRAPHIE

### **Maurice ALLAIS – *Pour l'indexation***

Éditions Clément Juglar, Paris, 1990

Maurice Allais montre que l'indexation en valeur réelle de tous les engagements financiers sur l'avenir est la condition majeure d'efficacité, d'équité et d'honnêteté au sein d'une économie de marché dont la mise en œuvre est de plus en plus considérée comme le levier de commande de la vie économique et sociale.

Le problème a été abordé par de nombreux auteurs d'une manière sporadique. Généralement, les analyses et les déclarations de ceux qui s'opposent à l'indexation sont sommaires et sans fondement.

La démonstration puissante de Maurice Allais est articulée autour de quatre thèmes :

1. Les effets pervers des fluctuations de la valeur réelle de la monnaie.
2. L'indexation obligatoire en valeur réelle de tous les engagements sur l'avenir.
3. Une analyse critique des objections qui sont formulées à l'encontre d'une indexation généralisée.
4. La résistance à une réforme qui se traduit par une indexation généralisée des créances.

\* \*  
\*

Actuellement, l'économie française repose sur un système étendu et incohérent d'indexations partielles ou ponctuelles générateur de troubles, d'inefficacité et d'injustice.

1. Depuis 1913, l'inflation s'est développée, en France, à un rythme accélérée. De 1913 à 1958, le niveau des prix est passé de 1 à 200 et de 1958 à 1988, l'accroissement a été de 1 à 7, de sorte que sur l'ensemble de la période 1913-1988, la hausse du niveau des prix a été de 1 à 1 400. Le taux moyen annuel d'accroissement des prix a été de 9,6 % entre 1913 et 1989, alors qu'il était de 1 % de 1901 à 1913. De 1820 à 1900, les prix ont baissé de 0,5 % par an en moyenne.

## BIBLIOGRAPHIE

L'expérience française est basée sur un système d'indexations partielles reposant sur des modalités d'indexations spécifiques à certaines catégories et variables suivant ces catégories.

Afin de préciser ses propositions concrètes et de marquer les points forts de sa méthode de travail, Maurice Allais remonte au système monétaire de l'ancienne France et examine quelques exemples (inflation des assignats, hyperinflation allemande), estimant que le recours à l'enseignement historique est fréquemment positif. En se référant au système français d'indexations partielles (1959-1989) et d'indexation des salaires (1937-1989), l'auteur suppose avec habileté les phénomènes de distorsion, les situations de déséquilibre qui en résultent.

L'absence d'indexation de l'épargne dans l'économie française est sévèrement jugée par Maurice Allais. Une partie substantielle de l'épargne patiemment amassée par les classes modestes de la population a été draguée sans merci depuis 50 ans en France. On peut citer de très nombreux cas de spoliation pure et simple : certains établissements financiers ont émis des obligations au taux de 3 % au lendemain de la Libération et dont la valeur nominale est égale à 100 F (francs « nouveaux »), en stipulant que leur amortissement terminal (au pair) aurait lieu en 1996, 40 mois avant la fin du XX<sup>e</sup> siècle !

Le temps des espèces sonnantes et trébuchantes est depuis longtemps révolu. L'épargnant a tiré des plans sur la comète qui traverse le ciel alors que son argent tombait dans les tiroirs du débiteur qui l'investissait aux dépens du prêteur.

Mais l'escroquerie est couverte par la loi ou tolérée par une législation partisane et aveugle.

2. Les contractants doivent être réciproquement protégés contre les variations du pouvoir d'achat de la monnaie.

L'auteur estime que l'indexation obligatoire serait légitime et reconnue par la loi. Dès lors il conviendrait d'abroger toutes les mesures légales qui s'opposent, à l'heure actuelle, à l'indexation des prêts et des emprunts.

Tous les exemples présentés par M. Allais sont absolument convaincants et ce, d'autant plus, que l'indexation pénétrant tous azimuts l'économie de marché libérerait celle-ci des obstacles qui la perturbent en réduisant l'incertitude sur l'avenir. Les effets d'une indexation généralisée de tous les contrats d'une durée supérieure à une année (durée préconisée) seraient équivalents aux effets d'une monnaie de valeur stable, sans péril pour les encaisses, lesquelles ne seraient pas indexées. On voit ici apparaître l'incohérence pour ne pas dire l'absurdité du sujet économique qui défend la stabilité monétaire et combat simultanément le principe même de l'indexation généralisée.

Les mécanismes mis en jeu par l'indexation permettraient, de surcroît, de faire disparaître les causes majeures qui suscitent l'inflation.

Le lecteur recherche fréquemment, avec alacrité la faille difficilement perceptible du raisonnement autorisant la critique. Mais, ici, en l'occurrence, il est pratiquement

## BIBLIOGRAPHIE

impossible de détecter une faiblesse quelconque dans l'analyse de M. Allais. Celle-ci s'impose par la puissance de la démonstration et l'approfondissement des concepts gouvernant les rouages de l'économie de marché.

Cependant, l'auteur ne veut aucunement rejeter, a priori, les arguments de ceux qui plaident en faveur du statu quo et qui tentent de justifier l'état de chose existant.

3. Les objections au système préconisé par Maurice Allais sont nombreuses. Elles gravitent autour d'idées centrales au plan de la politique monétaire, au niveau du fonctionnement de l'économie et des échanges internationaux.

L'opposition à la réforme de l'indexation s'exprime au moyen d'argumentations jugées surprenantes, pour ne pas dire plus, par l'auteur.

Selon certains opposants, une indexation généralisée ne serait ni souhaitable ni même nécessaire. La meilleure politique serait de combattre l'inflation. L'indexation des dettes serait indirectement réalisée avec les emprunts à taux d'intérêt variable et révisable. De nouveaux instruments financiers, de nature anti-inflationniste permettraient de se garantir efficacement contre les variations de la valeur réelle de la monnaie. Techniquement, il serait possible d'assurer la stabilité des prix par une politique monétaire appropriée.

Il est extrêmement difficile de déceler une faille quelconque dans les réponses de Maurice Allais.

Solidement ancrées, elles sont, à mes yeux, beaucoup plus convaincantes que les déclarations des personnalités, citées dans le texte, hostiles à l'indexation généralisée.

En particulier, les pages 51 à 64 fourmillent de démonstrations précises.

De prime abord, certes, on peut s'interroger sur les possibilités d'application concrète de l'indexation généralisée. Plusieurs expériences, admises par la loi depuis longtemps, démontrent, en fait, que le système est parfaitement applicable et praticable (par exemple, les rentes viagères qui sont, présentement, en voie d'expansion).

Les tenants de l'économie libérale qui combattent la thèse de Maurice Allais, lui-même libéral, sont pris au piège lorsqu'il est mis en lumière qu'une indexation obligatoire en valeur réelle de tous les engagements sur l'avenir n'est nullement incompatible avec les principes généraux d'une économie libérale.

On sait que, dans le domaine des emprunts obligataires, la loi interdit l'indexation : c'est bien la législation actuelle qui est, fondamentalement, anti-libérale.

Les contradictions foisonnent dans les affirmations partisans des opposants à l'indexation.

Au plan international, l'indexation obligatoire en valeur réelle des emprunts et des dettes n'entraînerait pas un déficit de la balance des paiements, contrairement à ce qui est fréquemment avancé, et elle ne serait pas incompatible avec les mécanismes mis en place au sein de l'Union Monétaire européenne.

## BIBLIOGRAPHIE

Comment ne pas être choqué lorsque des personnalités politiques disent que la conception actuelle de la justice n'est pas favorable au maintien de la valeur réelle des créances ? L'iniquité est-elle en voie de devenir la règle ?

Le drame du chômage croissant dans les économies occidentales n'est pas sans relation avec la « solution » des minima de salaires. La page 83 du livre de Maurice Allais est édifiante.

4. La vue d'ensemble : quatrième partie de l'ouvrage ne se présente pas comme un plaidoyer habile destiné à séduire le lecteur. Elle constitue la toile de fond d'une politique monétaire saine qui devrait être mise en œuvre par des décideurs nantis de savoir économique. En réalité, les politiques arrêtées et suivies et les expériences tentées, sans résultat positif, sont issues de groupes de pression plus ou moins occultes.

La thèse centrale de Maurice Allais se traduit par un triple objectif solidement fixé sur la base d'une analyse qui est, je le répète, irréfutable. L'indexation des créances et des dettes permettrait (je reprends le texte) :

- « de supprimer toutes les inefficacités résultant de l'utilisation de calculs économiques et de comptabilités en valeur nominale, dépourvues de toute signification (valeur) économique réelle ;
- de donner aux entreprises toutes les possibilités de financement dont elles ont besoin pour leurs investissements s'ils sont effectivement utiles ;
- de protéger, à la fois, les épargnants et les emprunteurs, les créanciers et les débiteurs contre toute spoliation ».

On ne saurait trop rappeler la pesanteur de la tradition. Dans la conjoncture économique actuelle, française et européenne, on perpétue des thérapeutiques conçues et administrées par les hommes au pouvoir ou les acteurs du secteur privé qui ne savent pas se détacher des enseignements qui ne sont, en fin de compte, que des préjugés. Les idées dominantes, si erronées qu'elles puissent être, acquièrent, par leur répétition incessante, le caractère de vérités établies : l'ostracisme actif de nombreux groupes de pression explique, sans pour autant la justifier, la persistance des décisions et des politiques qui aggravent le mal qu'elles veulent détruire.

La moitié du volume est consacré à des notes, des appendices et des compléments d'ordre divers. Des tableaux statistiques, le rappel de textes législatifs forment également des annexes dont le contenu favorise une réflexion qui va dans le sens de la thèse de Maurice Allais.

V. ROUQUET LA GARRIGUE

## Sur Paul RAMADIER

- I. Sous la direction de Serge Berstein : *Paul RAMADIER : la République et le Socialisme.*

Éditions Complexe, Bruxelles, 1990.

- II. Aline Fonvieille-Vojtovic : *Paul RAMADIER (1888-1961) : élu local et Homme d'État.*

Publications de la Sorbonne, Paris, 1993.

\* \*  
\*

I. Actes du Colloque organisé par le Centre d'Histoire de l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle (Fondation Nationale des Sciences Politiques) avec le concours de la Société des Amis de Paul Ramadier (Paris, décembre 1988).

Ce volume est l'œuvre de 27 personnes, parmi lesquelles Serge Berstein, auteur de l'Introduction, qui donne de Paul Ramadier, une image séduisante et particulièrement exacte. Les pages écrites par Serge Berstein témoignent d'une connaissance approfondie des motivations et des sources d'inspiration du Président ouvertement opposé aux hommes et au régime qui se sont deshonorés pendant les années sombres de la guerre et de l'occupation.

Les étapes successives que Paul Ramadier a parcourues au cours de sa carrière politique sont également décrites avec le souci d'objectivité rigoureuse et celui de mettre en lumière les qualités primordiales de loyauté, de désintéressement et de courage d'un homme exceptionnel.

Le volume est divisé en 3 parties :

1. La pensée politique de Paul Ramadier ;
2. La carrière politique de Paul Ramadier : de l'élu municipal à l'homme politique de la III<sup>e</sup> République ;
3. L'homme d'État de la IV<sup>e</sup> République.

1. Paul Ramadier doit être situé dans la mouvance brillante du socialisme humaniste profondément marqué par des hommes tels que Jean Jaurès, Paul Boncour, Albert Thomas. Ardent défenseur du mouvement coopératif, Paul Ramadier est un socialiste beaucoup plus animé par une vision profondément républicaine que par une adhésion systématique au marxisme. Convaincu de la puissance du mouvement syndicaliste, Paul Ramadier ne s'est jamais écarté de la genèse de l'idéal républicain. Avec sa force tranquille et immense, il a magnifié les formes diverses de socialisation de l'activité économique en demeurant attentif à la réalité de l'évolution du Monde.

## BIBLIOGRAPHIE

Dans cette première partie du livre, le lecteur de notre revue cherchera parmi d'autres sujets de réflexion à connaître la pensée économique de Paul Ramadier, généralement, assez peu répandue.

Le travail immense auquel le Président se consacrait lui a permis d'étendre sa connaissance économique aux limites de l'analyse moderne. Conseiller du Président, au Ministère des Finances, j'ai constaté, sans la moindre surprise, qu'il était parfaitement au courant de l'évolution de la pensée économique contemporaine, et ce, dans ses plus profonds aspects, à la pointe du savoir économique. L'examen d'une documentation statistique le passionnait dans les domaines les plus variés : économie de l'énergie, économie des matières premières, économie internationale, etc. Une consultation d'un document statistique lui permettait fréquemment d'étayer la tendance pragmatique qui conditionne la décision politique. Je fus témoin de la mise en œuvre d'une méthode objective d'interprétation de données chiffrées en de multiples champs économiques et financiers.

La conception que le Président se faisait de l'Europe est assez nuancée. « Le grand espoir » est lié à l'éclosion d'une volonté populaire ; la construction européenne est, à ses yeux, la condition primordiale de la survie économique des États démocratiques qui y participent.

S'il adopte une attitude, à la fois novatrice et pragmatique dans les différents secteurs de la construction de l'Europe et même s'il prône la constitution d'une fédération européenne, les étapes successives doivent être franchies avec circonspection. Je suis convaincu que Paul Ramadier aurait fait quelques remarques au sujet du Traité de Maastricht.

Européen ? Sûrement, mais avec le désir de clarifier la naissance et la vie de la supranationalité dans ses aspects multiples.

2. La carrière politique de Paul Ramadier jusqu'à l'aube de la IV<sup>e</sup> République est rappelée avec justesse. Maire de Decazeville, six fois Ministre, Président du Conseil, l'homme a mérité la reconnaissance profonde de la Nation, l'admiration et le respect que lui réservaient de très nombreuses personnalités du Monde.

Il a subi des échecs qui n'ont jamais brisé son ardeur et sa propension naturelle au bien. Comme j'ai eu l'occasion de le dire dans un discours prononcé à Bordeaux quelques années avant sa disparition : athée, franc-maçon, il a vécu et agi comme un chrétien authentique.

Je m'arrête, un instant, au seuil de la Seconde Guerre mondiale, puis au lendemain de la longue et sombre période, pour souligner l'attitude exemplaire et noble d'un homme qui fut un Résistant d'une grande pureté. Il a été l'un des « 80 » ; il a vécu à Decazeville pendant l'occupation ; il a montré à quel niveau de grandeur tranquille, la Résistance pouvait se hisser sans peur et sans reproche. Une fois encore, la rigueur intellectuelle et morale se manifestait au grand jour.

## BIBLIOGRAPHIE

3. La troisième partie de cet ouvrage collectif a pour titre : « l'homme d'État de la IV<sup>e</sup> République ».

C'est à partir de 1947 que Paul Ramadier devient un personnage historique de premier plan ; L'œuvre immense qu'il a accomplie ne peut pas être résumée dans ce compte rendu. En 220 pages, les auteurs ont analysé les concours du Président à l'œuvre nationale et le rôle qu'il a joué au sein de l'Organisation Internationale du Travail.

Je noterai, cependant, que l'affaire algérienne est considérée d'une manière partielle et insuffisante. Il est bon de savoir que le Président désirait connaître avec précision et exactitude, comment se présentait la situation économique de l'Algérie.

Dans les pages qui suivent, je donnerai, à ce sujet, mon avis personnel sur les difficultés qu'il a rencontrées au sein du gouvernement à propos du problème algérien. Ce point est très important. J'ai saisi la force intuitive et la finesse d'un homme dont la vision du Monde était juste. Cette force et cette finesse étaient les traits les plus saillants de ce grand homme d'État.

La carrière du Président, emplie de noblesse, s'est terminée, en 1959, à la suite d'une sanction infligée par les électeurs decazevillais, dans leur majorité à cause de la fameuse vignette automobile dont la destination a été détournée par d'autres. Le sacrilège fit beaucoup de mal à Paul Ramadier.

\* \*  
\*

70 pages sont consacrées aux Annexes.

L'inventaire du Fonds Paul Ramadier conservé aux Archives départementales de l'Aveyron (sous la cote 52J) donne une liste très abondante de papiers personnels et professionnels, des mandats électifs, des fonctions ministérielles occupées par le Président. On y trouve une documentation relative à sa participation à plusieurs Organisations internationales, des rapports, des dossiers, des écrits de l'homme d'État, des index des ouvrages concernant ou mentionnant Paul Ramadier, ainsi que la liste des livres figurant dans la bibliothèque de Paul Ramadier. Des documents concernant des membres de la famille Ramadier sont aussi indiqués.

Ces diverses Annexes donnent une image de l'ampleur monumentale de l'œuvre accomplie. Elles situent les étapes successives d'une recherche et d'une action opiniâtres, littéralement auréolée de noblesse et de grandeur, je le répète, tant cela est vrai et indiscutable.

Inséparables du texte collectif qu'elles ont alimenté, à elles seules ces Annexes donnent au lecteur qui a connu Paul Ramadier une sensation de vertige et une grande émotion.



## BIBLIOGRAPHIE

II. Issu d'une thèse de doctorat ès-lettres, préfacé par René Rémond, ce livre qui fait partie d'une collection d'histoire de la France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles se compose de quatre parties :

1. La formation sur les pas de Jaurès (1888-1918) ;
2. L'ascension : la reconnaissance locale et nationale (1919-1939) ;
3. L'homme des choix difficiles et l'apogée de la carrière (1940-1947) ;
4. La rançon du succès : une personnalité nationale destabilisée dans son fief (1948-1961).

1. L'objectif que s'est fixé l'auteur est défini dans les premières pages du livre : « Ce sont les mécanismes d'implantation et de domination » qu'il s'agit de mettre en lumière, à propos de la carrière de Paul Ramadier. Cet essai ne doit pas être une « bibliographie linéaire » ; mieux, il sera une « radiographie locale et nationale ». Ceci soulève des objections.

Le lecteur suit l'évolution de la démarche politique du militant et s'intéresse au cheminement qu'il a emprunté malgré les réticences de son milieu d'origine. L'auteur affirme que Paul Ramadier a dû faire un choix entre le socialisme et le christianisme, comme s'il existait une antinomie entre les deux systèmes philosophiques.

L'engagement politique, le militantisme ardent de l'étudiant sont passionnants dans le texte clair et dense. L'accumulation de détails et la perspicacité dont l'auteur fait preuve en examinant l'œuvre accomplie sont, indubitablement, un apport précieux au plan de l'information et de la connaissance des motivations profondes qui ont animé Paul Ramadier dans sa jeunesse intense.

L'Aveyron est un département assez hostile à l'idéal socialiste, le bassin houiller de Decazeville mis à part. La lutte ne pouvait qu'être parsemée d'embûches. Les premiers échecs n'ont, cependant, pas infléchi le courage de l'homme qui a combattu avec opiniâtreté et talent.

2. L'ascension d'une telle personnalité est certaine ; la carrière devient brillante dès 1919. L'arrivée au pouvoir, l'expérience gouvernementale débutante seront les signes prémonitoires de la gloire locale. En 1939, l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue devient le fief de Paul Ramadier, en dépit des attaques souvent virulentes dont il est l'objet.

3. La Seconde Guerre mondiale s'achève dans le chaos. Le cataclysme a eu des retombées dramatiques. A l'intérieur et au-delà de nos frontières, les fossés se creusent entre les hommes et l'économie de la France est en péril.

Dès le premier jour, à l'aube de la période la plus sombre de notre histoire, Paul Ramadier a pris le chemin de l'honneur.

L'auteur montre comment la Résistance a joué un rôle prépondérant dans le département de l'Aveyron. Les pages d'histoire de la résistance aveyronnaise sont rédigées en un style alerte ; elles relatent de nombreux faits ignorés ou camouflés.

## BIBLIOGRAPHIE

L'activité politique ralentie et clandestine d'un homme tourmenté et vigilant est contée avec une précision qui confine à la présence réelle d'un témoin. Au lendemain de la Libération, la réinsertion rapide de Ramadier dans la classe politique dirigeante se confirme. En 1947, la carrière d'un homme dont la droiture est le gage suprême atteint son apogée.

La troisième partie de l'ouvrage fourmille d'observations judicieuses, symboliques et percutantes.

On peut, cependant, contester certains passages de l'histoire locale et de l'histoire nationale où l'auteur dessine certains méandres de la politique locale et de la politique nationale avec une alacrité surprenante pour ne pas dire suspecte.

L'un des développements les plus heureux, à mon sens, est celui où l'auteur montre comment Paul Ramadier a été l'artisan de la restauration politique dans la tradition parlementaire française et comment il a acquis la stature nationale et internationale sans revendiquer quoi que ce soit.

4. Comme les précédentes, la quatrième partie est vivante et littéralement passionnante pour celui qui a collaboré aux travaux du Président au cours de la période terminale. L'auteur a interprété, en bonne historienne, les phases successives de l'action gouvernementale de Paul Ramadier à la tête des Ministères qu'il a occupés. Elle a sans cesse mis en pleine lumière l'exemplarité de la carrière et de son action dans le Parti socialiste et dans le département de l'Aveyron, bien que certaines affirmations soient erronées et répétitives. L'œuvre accomplie par Paul Ramadier au Bureau International du Travail méritait une analyse approfondie et économique qu'on ne décèle nullement dans le texte.

Lors du retour de Paul Ramadier aux affaires, chargé du gigantesque Ministère des Affaires économiques et financières, en 1956, la thèse d'Aline Fonvieille-Vojtovic prête le flanc à la critique. L'auteur ignore totalement certains sujets qu'ont retenu l'attention du Président. Parmi d'autres, je cite la politique monétaire et financière de Sir Stafford Cripps, l'état économique des Antilles françaises, celui du Maroc, les fluctuations des monnaies au sein de l'Europe, le terrible problème de l'Algérie.

Aline Fonvieille-Vojtovic a un goût prononcé pour l'histoire historisante et la science livresque. La tendance est admissible à la condition d'être assortie d'une recherche exhaustive. Il faut comprendre que les décisions politiques d'un Ministre des Finances sont alimentées de connaissances économiques et que l'histoire est un adjuvant moteur de l'action qu'il exerce. Des historiens tels que Lucien Febvre, Fernand Braudel, Ernest Labrousse auraient, en l'occurrence, montré la césure qui apparaît dans la lecture du texte. Autre lacune grave : la méconnaissance totale de l'affaire algérienne qui a si profondément troublé et inquiété le Président Paul Ramadier. Chargé d'une mission auprès de Robert Lacoste, alors Ministre de l'Algérie, le Rapport que j'ai présenté a, probablement, contribué à affermir le Président dans son jugement porté sur l'affaire et dans sa conviction d'une indépendance plus ou moins accélérée de l'Algérie. Une fois de plus, Paul Ramadier était lui-même. Il

## BIBLIOGRAPHIE

n'hésitait pas à se désolidariser d'autres membres du gouvernement, discrètement et formellement.

J'ai connu l'homme très douloureusement éprouvé quasiment jusqu'à son dernier souffle.

Les sources et une bibliographie, un index des personnes citées, une table de documents insérés dans le texte et une table des illustrations sont donnés.

\* \*  
\*

Les Membres de la Société de Statistique de Paris et de la Société de Statistique de France désireux d'approfondir leur connaissance de l'histoire de notre pays et de la vie politique de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, seront heureux de lire ces deux beaux livres. Les anciens auront, ici, dans ces deux documents le privilège de découvrir une synthèse des moments forts de notre histoire contemporaine.

VICTOR ROUQUET LA GARRIGUE  
*Conseiller du Président Paul RAMADIER*